

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 9 mars 2017, à 19 heures à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) Monsieur Charles Gagnon
Monsieur Réal Émond
Madame Julie Brisson
Monsieur Maurice Girard

Absents : Monsieur Yannick Perron
Monsieur Jean-Paul Giroux

Assiste également à cette séance :
Mme Hélène Boulianne
Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Donald Perron, maire. Il souhaite la bienvenue à tous les citoyens et constate que le quorum est respecté.

Ordre du jour :

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2017.
- 4.0 Gestion financière et administrative
 - 4.1 Acceptation des comptes à payer.
 - 4.2 Festi-Livre Desjardins / Appui financier.
 - 4.3 Association des Pompiers de Longue-Rive / Aide financière.
 - 4.4 Association Épilepsie Côte-Nord inc. / Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie.
 - 4.5 Société canadienne du cancer / Avril, mois de la jonquille.
 - 4.6 Politique de soutien aux projets structurants / Demande d'aide financière – Participation de la municipalité.
 - 4.7 Borne de recharge / Installation.
 - 4.8 Taxes municipales / Propriétés destinées à la vente par la MRC de la Haute-Côte-Nord.
- 5.0 Hygiène du milieu
 - 5.1 MRC de la Haute-Côte-Nord / Quote-part gestion des matières résiduelles.
 - 5.2 MRC de la Haute-Côte-Nord / Bacs roulants.
- 6.0 Service des incendies
 - 6.1 Entente inter municipale incendie / Quote-part.
- 7.0 Voirie municipale
 - 7.1 Route de contournement / Retenue.
- 8.0 Affaires nouvelles.
- 9.0 Période de questions pour les contribuables.

10.0 Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-2997
‘Lecture et adoption de l'ordre du jour ’

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'ordre du jour soit accepté et que le point ‘Affaires nouvelles’
reste ouvert.

Ajout du point :

8.1 Opposition au projet Optilab du Ministère de la Santé et des
Services sociaux.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-2998
**‘Approbation et acceptation du procès-verbal de la séance
ordinaire du 9 février 2017’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2017 soit
accepté tel que rédigé et remis à chacun des membres du conseil
municipal.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-2999
**‘Présentation et acceptation des comptes à payer et des dépenses
incompressibles’**

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les comptes à payer et des dépenses incompressibles tel que décrits
sur la liste soient acceptés.

MARS 2017

| | | |
|-------|--|-------------|
| 15261 | Donald Perron (frais de déplacement) | 160,80 \$ |
| 15262 | Gilles Lavoie (frais de déplacement) | 754,50 \$ |
| 15263 | Annulé | 0 \$ |
| 15264 | Alimentation JMDS (quincaillerie,lait,café) | 430,83 \$ |
| 15265 | Atelier Brisson Gagné (lumière del) | 184,40 \$ |
| 15266 | Autobus TR (transport piscine) | 344,93 \$ |
| 15267 | Club Lions (commandite souper) | 480,00 \$ |
| 15268 | Construction SR (porte extérieur loisir,toit parc) | 6 699,46 \$ |
| 15269 | Magasin coop des 5 rivières (essence,lait) | 570,42 \$ |
| 15270 | D.O. Informatique (réparation ordinateur) | 298,65 \$ |
| 15271 | Les éditions Juridiques (mise à jour code) | 268,80 \$ |
| 15272 | Electroméga (vérification modem) | 80,48 \$ |
| 15273 | Englobe (suivi hexazinone) | 5 058,90 \$ |
| 15274 | Entreprises Carl Brassard (achat,installation lumières) | 6 892,25 \$ |
| 15275 | Groupe Environex (analyses) | 287,61 \$ |
| 15276 | Équipements G.M.M (copieur noir,couleur) | 201,53 \$ |
| 15277 | Les excavations A.Savard (location souffleur) | 4 083,91 \$ |
| 15278 | Fabrique St-Paul (chauffage) | 585,00 \$ |

| | | |
|----------------|--|----------------------|
| 15279 | Garage Jeaninne Boulianne (tubes,ampoule) | 54,41 \$ |
| 15280 | Imprimerie de Charlevoix (encre,couv.noir) | 169,94 \$ |
| 15281 | Journal Haute Côte-Nord (relache,encart) | 234,02 \$ |
| 15282 | Yves Laurencelle (rencontre Québec) | 593,00 \$ |
| 15283 | Les pétroles Paul Larouche (diesel) | 3 054,78 \$ |
| 15284 | Pièces D'auto B.Guy (fluide d'échappement) | 151,89 \$ |
| 15285 | Raymond Chabot (facture progressive,travaux) | 6 696,14 \$ |
| 15286 | Rénovation J.M.B.R. (thermo-retract,escabeau) | 77,85 \$ |
| 15287 | Garage Roger Foster (inspection saaq,bride) | 356,40 \$ |
| 15288 | Sécuor (église,kruger,relais touristique,loisirs) | 190,74 \$ |
| 15289 | Tourisme côte-nord (photos guide touristique) | 505,89 \$ |
| 15290 | Annulé | 0 \$ |
| 15291 | Festi-Livre Desjardins (appui financier) | 100,00 \$ |
| 15292 | Receveur général (licence radio) | 352,00 \$ |
| 15293 | Association des pompiers (contribution financière) | 200,00 \$ |
| 15294 | M.R.C. (bacs roulants,quote-part gest.mat) | 35 963,75 \$ |
| 15295 | Service des incendies (entente intermunicipale) | 24 481,50 \$ |
| 15296 | Tremblay Renaud (remboursement de taxes) | 84,55 \$ |
| 15297 | Société canadienne des postes (frais de postes) | 293,20 \$ |
| TOTAL : | | 100 942,53 \$ |

**PAIEMENT AUTOMATIQUE
MARS 2017**

| | | |
|----------------|------------------------------------|---------------------|
| 1695 | Bell Canada | 67,40 \$ |
| 1696 | Bell Canada | 13,74 \$ |
| 1697 | Hydro-Québec | 487,64 \$ |
| 1698 | Hydro-Québec | 272,13 \$ |
| 1699 | Hydro-Québec | 371,39 \$ |
| 1700 | Hydro-Québec | 39,93 \$ |
| 1701 | Hydro-Québec | 1 370,54 \$ |
| 1702 | Hydro-Québec | 255,79 \$ |
| 1703 | Hydro-Québec | 2 253,96 \$ |
| 1704 | Hydro-Québec | 720,19 \$ |
| 1705 | Ministère du revenu du Québec | 7 379,59 \$ |
| 1706 | Receveur général | 2 467,65 \$ |
| 1707 | Vidéotron | 405,81 \$ |
| 1708 | Vidéotron | 21,17 \$ |
| 1709 | Vidéotron | 49,86 \$ |
| 1710 | Hydro-Québec | 1 895,6 3 \$ |
| 1711 | Annulé | 0 \$ |
| 1712 | Bell Canada | 135,94 \$ |
| 1713 | Hydro-Québec | 1 253,07 \$ |
| 1714 | Hydro-Québec | 36,39 \$ |
| 1715 | Hydro-Québec | 295,89 \$ |
| 1716 | Hydro-Québec | 659,81 \$ |
| 1717 | Hydro-Québec | 231,14 \$ |
| 1718 | Hydro-Québec | 154,45 \$ |
| 1719 | Hydro-Québec | 217,01 \$ |
| 1720 | Hydro-Québec | 2 349,74 \$ |
| 1721 | Hydro-Québec | 728,71 \$ |
| 1722 | Vidéotron | 42,96 \$ |
| 1723 | Vidéotron | 404,67 \$ |
| 1724 | Visa Desjardins | 832,49 \$ |
| 1725 | Visa Desjardins | 333,70 \$ |
| 1726 | Société de l'assurance automobile | 6 703,92 \$ |
| 1727 | Bell Canada | 76,47 \$ |
| 1728 | Bell Canada | 15,81 \$ |
| 1729 | Commission de la santé et sécurité | 540,8 2 \$ |
| 1730 | Hydro-Québec | 1 134,18 \$ |
| 1731 | Hydro-Québec | 1 837,88 \$ |
| 1732 | Hydro-Québec | 1 098,22 \$ |
| 1733 | Hydro-Québec | 2 311,81 \$ |
| 1734 | Hydro-Québec | 29,29 \$ |
| TOTAL : | | 39 496,79 \$ |

**DÉPÔT SALAIRE
MARS 2017**

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Dépôt jeudi le 02 mars 2017 | 4 690,51 \$ |
| Dépôt jeudi le 09 mars 2017 | 4 656,33 \$ |
| Dépôt jeudi le 16 mars 2017 | 5 796,84 \$ |
| Dépôt jeudi le 23 mars 2017 | 4 690,51 \$ |
| Dépôt jeudi le 30 mars 2017 | 8 081,31 \$ |

TOTAL : 27 915,50 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES 168 354,82 \$

**RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3000
‘Festi-Livre Desjardins / Appui financier’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 100 \$ soit émis au nom de Festi-Livre Desjardins pour l’appui financier de la municipalité pour la dix-septième édition du Festi-Livre Desjardins qui aura lieu à la Polyvalente des Berges du 4 au 7 mai prochain.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3001
‘Association des Pompiers de Longue-Rive / Aide financière’**

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 200 \$ soit émis au nom de l’Association des Pompiers de Longue-Rive pour leur fond d’aide lorsque l’Association a des demandes de don.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3002
‘Association Épilepsie Côte-Nord inc. / Mars, mois national de sensibilisation à l’épilepsie’**

Considérant que l’Association Épilepsie Côte-Nord Inc. est un organisme à but non lucratif qui couvre le territoire entre Tadoussac et Blanc Sablon, incluant Fermont, Schefferville et l’île d’Anticosti;

Considérant que le trouble de l’épilepsie affecte plus de 75 000 Québécois et qu’un des objectifs de cette association est de diffuser de l’information afin freiner les problèmes liés à l’isolement et contribuer à l’épanouissement des personnes atteintes;

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

De proclamer le mois de Mars 2017, «*Mois nationale de sensibilisation de l’épilepsie*».

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3003
“Société canadienne du cancer/ Avril mois de la jonquille”

Considérant qu’en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

Considérant que le cancer, c’est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25% en 1940 à plus de 60% aujourd’hui, et que c’est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

Considérant que la Société canadienne du cancer est l’organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

Considérant que le mois d’avril est le mois de la jonquille, et qu’il est porteur d’espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

De décréter que le mois d’avril est le **Mois de la jonquille**.

Que le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3004
“Politique de soutien aux projets structurants / Demande d’aide financière – Participation de la municipalité”

Considérant que depuis plus d’un an, la municipalité est reconnue ***Municipalité ami des aînés***;

Considérant que la municipalité désire développer et aménager un endroit pour favoriser l’amélioration de la qualité de vie de ses citoyens;

Considérant que le Club FADOQ désire doter sa communauté vieillissante d’une petite salle d’activités physiques et de loisirs adaptés;

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Réal Émond
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE le conseil appui le projet du Club FADOQ «*Faisons bouger nos aînés*» dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants auprès de la MRC de la Haute-Côte-Nord et confirme sa participation financière pour un montant de 21 982 \$;

QUE l'agent de développement soit autorisé à signer pour la municipalité tous les documents requis à cette fin, attendu qu'une demande doit être faite à la MRC afin d'utiliser les sommes attribués à la municipalité dans le cadre des sommes disponibles de l'ancien programme intitulé «Fonds municipaux».

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3005
“Borne de recharge / Installation”

Considérant que la municipalité désire mettre en place une borne de recharge publique pour les véhicules électriques;

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QU'une demande d'aide financière soit déposée auprès de la MRC de La Haute-Côte-Nord dans le cadre du Programme de soutien aux projets structurants.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3006
“Taxes municipales / Propriétés destinées à la vente par la MRC de la Haute-Côte-Nord”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil autorise la secrétaire-trésorière en vertu de l'article 1023 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) à transmettre la liste des immeubles à être vendus pour arrérages de taxes et les frais au mois de juin prochain, conformément à la Loi, à moins que lesdits arrérages et les frais soient payés au préalable.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3007
“MRC de la Haute-Côte-Nord / Quote-part gestion des matières résiduelles”

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un chèque au montant de 33 403.75\$ soit émis au nom de la MRC de la Haute-Côte-Nord pour le premier versement de la quote-part pour la gestion des matières résiduelles.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3008
“MRC de la Haute-Côte-Nord / Bacs roulants”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 2 560,00 \$ soit émis au nom de la MRC de la Haute-Côte-Nord pour l’achat de cinq bacs roulants de 1100 litres.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3009
“Entente intermunicipale incendie / Quote-part”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Maurice Girard
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 24 481,50 \$ soit émis au nom de Services incendie Ville de Forestville pour le premier versement de la quote-part 2017.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3010
“Route de contournement / Retenue”

Il est proposé par : Madame la conseillère Julie Brisson
Et résolu à l’unanimité des conseillers présents

Qu’un chèque au montant de 785 574,04 \$ soit émis au nom de la compagnie Excavation Chicoutimi inc. pour la retenue dans le cadre du projet de route de contournement relativement à la demande de paiement no 33 et à la recommandation émanant de la lettre du 7 mars 2017 de Tremblay, Bois, Migneault, Lemay.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3011
“Opposition au projet Optilab du Ministère de la Santé et des Services sociaux”

Considérant la réforme du système de santé entreprise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) depuis 2015;

Considérant le désir des élus de la Côte-Nord d’assurer à leur population un traitement équitable compte tenu de la géographie de la région tout à fait particulière (1 200 km linéaires);

Considérant l’étendue du territoire de la Côte-Nord et les aléas d’un seul lien routier en toutes saisons, mais particulièrement l’hiver;

Considérant que déjà certains prélèvements effectués sur la Côte-Nord parcourent de grandes distances pour être analysés dans les laboratoires hautement spécialisés;

Considérant que le ministre de la Santé et des Services sociaux a déjà affirmé que le MSSS ne peut faire des économies appréciables sur la Côte-Nord avec le projet Optilab contrairement aux régions périphériques des grands centres;

Considérant que le gouvernement du Québec entreprend une vaste tournée pour échanger avec les élus sur une stratégie efficace permettant d'assurer l'occupation des territoires;

Considérant que chaque ministère, y compris le MSSS, est assujéti à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (c. O-1.3) et doit participer à l'atteinte des objectifs inscrits dans cette loi;

Considérant que les orientations du ministre de la Santé et des Services sociaux dans le dossier Optilab sont en totale contradiction avec la Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires;

Considérant qu'obtenir des services de santé de qualités et de proximités constitue pour le citoyen un élément majeur qui influence son choix de rester ou de partir de sa région;

Considérant que le projet Optilab obligerait le déplacement d'environ 70% des spécimens prélevés pour analyses vers des laboratoires situés à plusieurs centaines de kilomètres;

Considérant les messages d'inquiétude qui nous sont transmis par les citoyens que nous représentons quant au projet Optilab qui s'annonce pour très bientôt sur la Côte-Nord;

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le préambule de cette résolution en fasse partie intégrante;

De demander au ministre de la Santé et des Services sociaux de :

- prendre les mesures nécessaires afin de traiter le dossier Optilab sur la Côte-Nord de façon particulière, au même titre que cela a été fait pour les Îles-de-la-Madeleine, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James, tout cela en conformité avec la Loi sur l'occupation des territoires;
- conserver les services de proximité déjà établis, rassurant ainsi la population nord-côtière et l'invitant, par le fait même, à occuper ce territoire magnifique qu'est le nôtre;

De faire parvenir copie de la présente résolution à :

- M. Géatan BARRETTE, ministre de la Santé et des Services sociaux;
- M. Martin COITEUX, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- M. Pierre ARCAND, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région Côte-Nord;
- Conseil d'administration du Centre intégré de santé et des services sociaux de la Côte-Nord (CISSS);
- Mme Lorraine RICHARD, député de Duplessis;
- M. Martin OUELLET, député de Manicouagan;
- Maires et mairesses de la Côte-Nord.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-03-3012
“Levée de l’assemblée”

Il est proposé par : Monsieur le conseiller Charles Gagnon
Et résolu à l’unanimité des conseillers

Que l’assemblée soit levée et est levée à 19 heures 40.

Donald Perron
Maire

Hélène Boulianne
Secrétaire-trésorière